

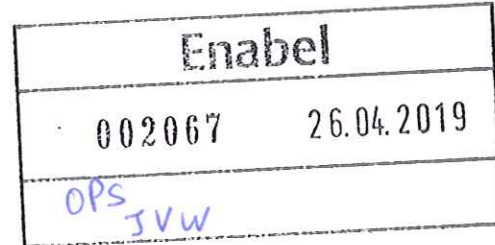


ROYAUME DE BELGIQUE

Service public fédéral
**Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement**

Direction générale de la Coopération au
Développement et de l'Aide Humanitaire
Programmes Gouvernementaux
Service Afrique du Nord et de l'Ouest,
Monde Arabe.
Votre personne de contact:
Xavier ROUHA, Attaché
Tel: 02 501 44 22
E-mail: Xavier.rouha@diplobel.fed.be

Monsieur Jean Van Wetter
Directeur Général
Enabel
Rue Haute, 147
1000 Bruxelles



votre communication du
25/03/2019

vos références
OP/O/2019/31/JKB

nos références
D1.2/XR/2013/DEV.03.02.SEN.05.3013639/13595/17

date

à mentionner dans toute correspondance

11 APR. 2019

**Objet: Sénégal – Demandes d'éclaircissements sur le rapport de résultats
2018 - PASEPAR.**

Monsieur le Directeur Général,

La DGD remercie Enabel pour l'envoi du rapport de résultats 2018 concernant le « Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement en milieu Rural » - PASEPAR. Nous souhaiterions obtenir des éclaircissements sur différents points du rapport :

- La durabilité potentielle de l'intervention est notée A. Le texte suivant cette cotation ne parle principalement que de la durabilité institutionnelle par l'intégration dans les agences sénégalaises, de la communication et de l'installation d'acteurs privés. Cependant, les explications sur ces deux derniers éléments restent assez limitées pour saisir leur apport dans la durabilité de l'intervention. En outre, on n'évoque pas la durabilité financière sur laquelle nous avons déjà demandé des éclaircissements pour le rapport 2017. Ainsi, dans votre réponse datée du 14 juin 2018 (OP/O/2018/100/JKB), il était évoqué par exemple la validation d'une grille tarifaire qui était en cours. En outre, l'intervention vise à des changements de comportement des bénéficiaires. De quelle manière évaluez-vous la durabilité de ces changements de comportement ? Pourriez-vous nous fournir des compléments d'information sur ces différents points ?
- Pour l'output 1, le rapport évoque les retards dus notamment à un défaut d'exécution de l'entreprise, sans préciser la nature des problèmes, ni la réponse apportée (la réponse est-elle dans la mitigation du risque clôture – sélection de l'entreprise classée 3^{ème} ?). Pourriez-vous développer ces points ?
- Pour l'output 3, plusieurs activités principales sont classées en retard, mais le narratif qui suit ne fournit pas d'explications sur ces points (édition de l'atlas de l'eau, mobilisation des PTF, etc.).

- Page 36, la première recommandation porte sur la quote-part sénégalaise (et sa non intégration de le budget sénégalais) : quelles seraient les conséquences si cette recommandation n'était pas réalisée ?

Je vous remercie d'avance pour les éléments d'information qui seront fournis afin d'apporter des éclairages à ces questions.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.



Dirk Teerlinck
Directeur D1

Annexe(s): -

Copie à: -